

EDUCATEUR, UN MÉTIER SITUÉ DANS PLUSIEURS MONDES ?

Par Jean Blairon

L'A.I.J. est une association qui fédère les Services d'Accueil de Jour (S.A.J.A.) qui s'adressent à des personnes handicapées adultes. Leur mission est définie comme suit : « Le service d'accueil de jour pour adultes accueille en journée [, y compris en court séjour] des bénéficiaires adultes, assure un accompagnement éducatif via des activités variées et adaptées, un accompagnement psychologique, social et thérapeutique optimal adapté aux besoins individuels des personnes handicapées et vise à l'intégration sociale, culturelle ou professionnelle de la personne handicapée. »¹. Les S.A.J.A. sont en quelque sorte les héritiers des « ateliers occupationnels » qui offraient des activités en journée compatibles avec le maintien d'un séjour en famille.

L'association a organisé le 17 mars 2016 une journée de rencontre consacrée à l'analyse du métier d'éducateur dans ce type de service : « Le métier d'éducateur dans nos S.A.J.A. : parlons-en ! »

Nous avons été invité à étudier cette question ainsi que Michel Cotton, éducateur spécialisé et formateur, Anne Jacques, directrice du Centre Hamma2 à Ixelles et Jean Van Hemelrijk, psychologue, formateur et enseignant à l'ULB.

Le texte qui suit est la retranscription développée de notre intervention.

Pour analyser la question du « métier de l'éducateur », spécialement dans les Services d'Accueil de Jour pour Adultes, nous prendrons le point de vue de l'analyse institutionnelle.

Ce point de vue implique deux conséquences immédiates : l'exercice du « métier » ne sera pas découplé de la vie institutionnelle ; celle-ci sera considérée dans sa spécificité irréductible, par rapport à d'autres formes d'organisations (comme les organisations marchandes).

La question de départ peut donc se formuler comme suit : l'éducateur, cet agent institutionnel, dans quel(s) monde(s) l'institution le fait-elle vivre et dans quel(s) monde(s) vit-il avec elle ?

1. AGENT INSTITUTIONNEL ET « MONDES »

Rappelons ces repères élémentaires de ce qu'est une institution : elle est le résultat d'une mobilisation libre – des personnes décident de lier leur sort, sur base d'un refus de l'état des choses, pour créer un être moral et le faire exister dans le monde ; cette existence se traduit en actions qui ambitionnent de peser sur « un état de réalité jugé inacceptable, insuffisant, injuste.

L'organisation de l'action sera d'inspiration coopérative, sans rémunération d'actionnaires.

Sous nos latitudes, cette action se fera souvent en complémentarité avec celle des services publics.

1 https://www.awiph.be/professionnels/circulaires_accueil_hebergement_accompagnement/circulaires/mah2007.pdf

La charte associative reconnaît aux institutions ainsi décrites

- une capacité de souplesse et d'écoute des nouveaux besoins : elles se portent là où les règles ne sont pas encore, là où les normes montrent leurs limites ;
- un rôle critique essentiel dans une société démocratique ;
- elle les considère comme une richesse créatrice de richesses.

L'agent institutionnel s'inscrit dès lors dans un « faire ensemble », qui implique :

- un « être ensemble » (l'agent est globalement en accord avec la mobilisation qu'incarne l'institution) ;
- des régulations des actes institutionnels, régulations qui impliquent une dimension participative forte ;
- des pratiques de justification collective (on se redit chaque fois que nécessaire qu'on a raison de se mobiliser, de continuer, de s'accrocher) ;
- des pratiques réflexives (l'interrogation « qu'est-ce qu'on fait là exactement » « et maintenant qu'est-ce qu'on fait ») ponctuent la vie de toute institution digne de ce nom..

Ce **faire ensemble institutionnel** mobilise donc du **sens commun** dans un contexte de **différences** et d'**inégalités relatives** (ces inégalités s'expriment dans le fait que les agents y arrivent ou n'y arrivent pas ou difficilement ou insuffisamment – rappelons-nous ce geste fort de Deligny rejetant tous les éducateurs formés dans les écoles au profit d'ouvriers « révolutionnaires », « souples sur leurs jointures », en accord avec la culture populaire qui était celle des jeunes rejetés de partout qu'il fallait prendre en compte²).

Symétriquement, les dynamiques institutionnelles peuvent se corrompre, se déliter, se trahir...

A ce double titre, nous nous trouvons de plain-pied dans la **logique des conventions entre acteurs** décrites par la sociologie du même nom. La convention désigne par exemple un accord entre agents et institution sur l'orientation poursuivie et les manières de la mettre en œuvre honorablement.

Dans la sociologie des conventions, le terme « Monde » définit ce faire/être ensemble ; il vaut pour une culture sociétale comme pour des ensembles moins vastes comme les institutions précisément.

Un « monde » peut se décrire³ par l'entremise, entre autres, d'un principe supérieur commun (c'est le sens valeur qui permet de dire que tous habitent un même monde), de principes de différenciation (qui permet de départager ceux qui y arrivent et ceux qui y arrivent moins bien), de « dignité » (à quelle condition peut-on être considéré comme un « digne représentant » d'un monde) et d'épreuves-types (qui permettent de vérifier si la dignité est au rendez-vous). Ces éléments forment système.

Les sociologues des conventions ont identifié sept mondes possibles.

2 F. Deligny, *Les vagabonds efficaces et autres récits*, Paris, Petite Collection Maspero, 1975.

3 Nous simplifions à dessein l'exposé des composantes d'un monde ; pour être complet, il aurait encore fallu prendre en compte une dizaine d'autres composantes.

	Monde de l'inspiration	Monde domestique	Monde de l'opinion	Monde civique	Monde marchand	Monde industriel	Monde du projet
Principe supérieur commun	jaillissement créateur	tradition	réputation	intérêt général	concurrence	efficacité	activité
Différentiel	spontanés >< routiniers	bienveillants >< vulgaires	connus >< inconnus	collectif >< isolés	gagnants >< perdants	performants >< incapables	mobiles >< enclavés
Dignité	passion	bon sens	considération	liberté, égalité	intérêt	travail	connexion
Epreuve modèle	Aventure intérieure	cérémonie familiale	événement	manifestation	transaction	test	transition

Synthèse partielle des travaux de L. Boltanski et L. Thévenot, *De la justification*, Paris, Gallimard, 1991.

2. DES RÉSONANCES IMMÉDIATES

Si nous pensons au travail de l'éducateur comme agent institutionnel, le cadrage à partir des « mondes » possibles produit vraisemblablement des résonances immédiates.

Dans le monde de l'inspiration, on mettra en avant le « feeling » de l'éducateur : il est celui qui sent une dynamique de groupe en train de se construire ou menacée de dérapier, celui qui peut bricoler une solution séance tenante, qui sent que quelqu'un ne va pas bien sans que des mots s'échangent, etc.

Dans le monde domestique, on mettra l'accent sur l'accueil, sur la vie quotidienne, ou bien encore on distinguera des fonctions « maternelle » et « paternelle ».

F. Tosquelles, pour décrire l'institution qu'il avait créée pour accueillir des jeunes « débiles profonds », l'exprimait ainsi :

« On entend souvent brandir comme un slogan technique de première importance le besoin de faire plaisir aux enfants. Au-delà des revendications projectives, ou des sentiments de culpabilité et du besoin compulsif de réparation qu'un tel slogan cache et révèle en même temps, il reste vrai qu'il est essentiel de comprendre la vraie demande de l'enfant. C'est en référence à une telle question que les techniques d'environnement éducatif de type maternel et de type paternel ont une différence de structure, et une portée structurante très différente, toutes les deux diverses et nécessaires, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne doivent pas être articulées d'une façon précise. »⁴

Le monde marchand nous conduit à voir la « logique client » qui pénètre les services publics et partiellement les associations. Son présupposé est que considérer le bénéficiaire comme un client permettra de lui rendre le meilleur service. Dans cette logique le « service public » se redéfinit comme un « service au public », l'éducateur est alors un prestataire de services concourant à la satisfaction (au « faire plaisir »).

Le monde civique se caractérise par la lutte contre les discriminations dont les institutions et leurs agents peuvent être porteurs.

F. Tosquelles l'exprime magnifiquement :

« Nous regretterions toutefois que le lecteur puisse s'intéresser aux textes qui vont suivre, en se disant à chaque instant que de tels développements ne concernent que des malades mentaux ou des débiles, comme si ce type d'existence était ainsi a priori défini et écarté de notre commune condition humaine. De tels *malades* ont été et continuent à être objet de rejet, de ségrégation et d'exclusion physique et morale. Il est devenu habitude culturelle enracinée pour chacun de nous, de les considérer étrangement étrangers ou aliénés à notre expérience fondamentale, lorsque plutôt – et d'ailleurs comme tous les autres malades – ils témoignent bien plus ouvertement de notre commune condition à tous. »⁵

Ce point de vue le conduit à donner une grande importance au **groupe** comme le lieu même du travail des interrelations entre les individus : lutter contre la ségrégation, c'est rendre possible des interrelations.

4 F. Tosquelles, *Education et psychothérapie institutionnelle*, Mantes-la-Ville, Hiatus éditions, 1984, p. 132. Nous n'ignorons pas que les SAJA s'adressent à des adultes ; nous pensons que, mutatis mutandis, les propos de F. Tosquelles peuvent les concerner, comme le posait l'auteur lui-même.

5 *Idem.*, p. 18.

Le monde de l'opinion n'est pas absent des institutions : celles-ci peuvent « éprouver le besoin » de se faire connaître pour se faire reconnaître dans une société où les agences médiatiques sont devenues les arbitres de tous les champs (y compris du champ politique). Si un « secteur » doit s'illustrer dans le monde de l'opinion, ce sera probablement en vendant de l'émotion, en arrachant des larmes ou de l'indignation - qui se doit d'accepter d'être passagère.

Dans le monde industriel, les outils et les théories envahissent le travail éducatif. Tosquelles y accordait beaucoup d'importance, au point de demander que l'institution organise des « groupes de recherche » en son sein ; pour autant, Tosquelles appelait à une méfiance par rapport au « fétichisme des outils ». Il aimait à se définir comme un médecin-ouvrier et à se comparer à un mécanicien-garagiste ; celui-ci « n'a pas d'inconvénient à employer des théories ou des conceptions sur le fluide électrique devant un type de panne, et, dans d'autres cas, à manipuler des conceptions formelles de type géométrique à propos de l'ajustement d'un écrou. Il n'y a guère de cohésion intellectuelle entre une pince-monseigneur et un marteau. Le problème est que la voiture marche... »⁶

Le « projet de vie individualisé » n'incarne-t-il, quant à lui, la présence du monde du projet, même si on peut se demander si nous n'avons pas affaire, dans un secteur comme celui qui nous occupe, à un ersatz un peu suspect ? Dans le monde du projet, en effet, le fait d'« être en projet tout le temps » est défini comme le résultat d'une attractivité qui suscite des connexions toujours nouvelles : étant dans les bons agendas, dans ceux qui comptent, on a des chances d'être appelé pour participer à un « projet ».

Le moins que l'on puisse dire c'est que la ségrégation ne favorise pas une telle attractivité. Or, le capital d'attractivité ne peut grandir que grâce à la réussite cumulée de projets différents. On peut craindre que la version « projet de vie » pour tous ne cache l'inégalité en matière d'attractivité et d'occasions de connexions qui caractérise la cité par projets.

3. DES RÉSONANCES QUI NE SONT PAS SANS EFFETS QUESTIONNANTS

On aura perçu çà et là dans la description sommaire de ces résonances un certain nombre de questionnements par rapport aux mondes dans lesquels l'éducateur est appelé à vivre, ainsi que des zones d'incompatibilité entre mondes pouvant malgré tout être activés en même temps. Monde domestique et monde du projet, monde marchand et monde civique, monde industriel et monde de l'inspiration, par exemple, entrent très souvent en tension si ce n'est en conflit.

Nous voudrions insister en l'occurrence sur trois problématiques relevant de cette conflictualité – parmi bien d'autres possibles.

Ainsi, la promotion des logiques de milieu ouvert comme visée ont ouvert de nouvelles questions par rapport à une logique d'hébergement inscrite dans les références et les valeurs du monde domestique. Non que nous devions en rester à l'opposition de principe (on se souvient que les premières expérimentations du « milieu ouvert » se présentaient comme une alternative à l'hébergement, souvent avec un fonds dichotomique si ce n'est manichéen).

Si nous quittons la logique binaire, nous insisterons, pour ce qui concerne les S.A.J.A., sur la pluralité quasi-simultanée de lieux de vie légitimes qui est instituée par ce type de dispositif.

Or les problèmes de lieux de vie partagés peuvent être au moins aussi importants et difficiles que les relations de parentalité partagée : choc des espaces et des styles, difficultés des transitions, conflit sur le centre de gravité de l'action, sas imposés pour marquer les limites des territoires, traces de l'autre lieu parfois difficiles à accepter, ignorance réciproque, etc.

6 Idem, *ibidem*.

L'importation du monde marchand dans les logiques institutionnelles n'est pas non plus sans poser des problèmes spécifiques. Une raison d'être souvent avancée de cette importation est de dire que la « logique client » garantit la prise en compte du bénéficiaire : traité comme client, il ne pourrait qu'être davantage respecté.

La greffe de cette logique pose toutefois de nombreux problèmes.

Le premier concerne l'instrumentalisation de l'action : l'action est traduite en biens et services opérationnalisés, alors qu'il s'agit peut-être surtout de « tenir » un engagement contre la violence symbolique dont sont victimes les personnes stigmatisées (nous nous trouvons alors dans les valeurs du monde civique).

Le second problème de l'importation est l'oubli de la double face de la « logique client » : dans le monde marchand, le client c'est ce qui est posé comme contrôle externe pour faire oublier le pouvoir interne ; c'est un dieu que les prêtres font parler à l'envi pour imposer un consensus dans l'entreprise : on doit se considérer comme « tous dans le même bateau » pour ne pas perdre nos clients – sans toutefois faire en sorte que cette appartenance ne se traduise réellement en partage des bénéfices... La récente affaire des logiciels frauduleux dans le monde de l'automobile nous rappelle aussi que le client est ce qui se conquiert parfois à n'importe quel prix, dont celui de sa manipulation.

Même si on rappelle que le monde marchand se réalise pleinement dans la recherche de transactions équilibrées entre le vendeur et l'acheteur, les questions demeurent : la relation avec la personne handicapée ne se limite pas à la recherche de transactions équilibrées ; elle est un partenariat, une interrelation, une action avec les personnes mais aussi sur leurs interrelations (pensons à la tendance familiale à la sur-protection qu'il convient de comprendre mais aussi peut-être de transformer). Si les besoins des clients ne sont pas d'office manipulés par toute une série de stratégies, cherche-t-on fondamentalement à produire une « fidélisation » dans nos institutions ?

On voit qu'en fait ce monde entre en confrontation permanente avec la manière dont le monde civique conduit à concevoir la relation au bénéficiaire :

	Monde marchand	Monde civique
<i>Statut du bénéficiaire</i>	Abstrait interchangeable	Concret singulier
<i>Base de la relation</i>	Besoins (souvent définis unilatéralement)	Demande négociée
<i>Facteur de prise en compte</i>	Solvabilité	Inconditionnalité
<i>Rôle du bénéficiaire</i>	Acheteur	Partenaire de plein droit
<i>Rôle du professionnel</i>	Fournisseur de services instrumentalisés	Engagement
<i>Relations des professionnels entre eux</i>	Consensus obligé	Coopération conflictuelle

La troisième problématique que nous souhaitons aborder est un autre cas de conflit entre mondes, en l'occurrence le monde de l'inspiration et le monde industriel.

Nous proposons de définir le travail en SAJA comme la prise en compte groupale de chaque bénéficiaire dans sa singularité : groupale, puisqu'il s'agit de mettre les interrelations au travail ; singularité,

puisque, pour reprendre cette formule de Tosquelles, ce qui est à « réparer est un être vivant, un sujet » (p. 18)

Le travail groupal des singularités implique de la part de l'éducateur une série d'attitudes et d'aptitudes comme la réaction spontanée, la capacité non seulement à faire face à l'imprévu mais à l'utiliser comme matériau, la capacité à respecter et entrer dans des logiques ascendantes, la prise de risque et le pari sur le possible non probable, la relance coopérative de l'inconnu, etc.

Ces manières de faire sont difficilement compatibles avec la manière dont le monde industriel « code » la relation dans une logique de maîtrise et de programmation, si ce n'est de procédures à respecter impérativement pour assurer une « qualité » de la prestation.

Cette logique programmatique construit un cadre psycho-rigide néfaste que Tosquelles aurait probablement décrit comme une « attitude rigide et défensive faite de formules stéréotypées, à la structure le plus souvent obsessionnelle, et tout au plus obsessionnalisante [pour le bénéficiaire]. »⁷

4. UNE PLURALITÉ DIFFICILE À ASSUMER

Nous venons de montrer qu'habiter plusieurs mondes à la fois n'est pas simple et relève parfois de la résistance à l'écartèlement des choix, des préséances, des priorités.

Mais une question supplémentaire se pose alors à nous si nous prenons le point de vue selon lequel l'éducateur est un agent institutionnel : c'est la question de savoir **sur qui** repose le vécu difficile de la pluralité.

Pour l'illustrer de façon aussi claire que possible, nous prendrons l'exemple étudié par F. Eymard-Duvernay qui s'est intéressé au métier de chauffeur-livreur⁸.

L'auteur étudie le chauffeur-livreur d'une entreprise spécialisée dans les acheminements de produits non standardisés (en raison de leur valeur, de leur fragilité ou encore de leurs dimensions par exemple). Il remarque d'emblée que le travailleur doit évoluer dans plusieurs mondes : marchand (« prendre des initiatives adéquates pour respecter le contrat ») ; industriel (« se conformer à des règles permettant de planifier la production, faire marcher son camion »), domestique (« avoir une relation cordiale et harmonieuse avec le client » - ce qui implique le respect de règles implicites, comme pour les clients des industries du luxe par exemple)⁹.

F. Eymars-Duvernay constate ensuite l'existence de facteurs de complexité multiples :

- les ordres de grandeur impliqués par ces mondes peuvent se révéler incompatibles et des compromis sont alors à construire entre eux ;
- de multiples imprévus peuvent surgir (embouteillages, pannes, situations non prévues, exigences changeantes du client, erreurs d'adresse, etc.).

La question du pouvoir et de la responsabilité des arbitrages se pose alors dans toute son acuité : si le planning est non négociable, son non respect pourra être vu comme une défaillance du chauffeur. Si tel ou tel client a le pouvoir d'imposer ses exigences, le planning est alors vu comme une « hypothèse » et devient susceptible de modifications en cascade (un client non livré suite aux exigences d'un autre devra être livré par un autre chauffeur). Dans ce cas, « les chauffeurs-livreurs devront assurer l'intercommunication permettant à chacun de s'ajuster aux autres ».¹⁰

7 *Idem*, p. 107.

8 F. Eymard-Duvernay, « Suivre un chauffeur-livreur dans ses déplacements : la complexité des compétences et leur observation », in M. Callon et al., *Réseau et coordination*, Paris, Economica, 1999, pp. 173 et sq.

9 *Idem*, p. 175.

10 *Idem*, p. 176.

La pluralité des mondes se vit aussi au travers des relations entre différents types d'acteurs, avec toutes les questions de poids relatif, de prérogatives, de règles plus ou moins claires et plus ou moins correctes : il n'est pas difficile de « faire comme si » le planning devait être respecté, alors qu'il est ajustable et de faire porter les courts-circuits par le plus faible des acteurs...

Dans ce cadre, le rôle des « intermédiaires » ne doit pas être négligé : le planning en est un, les intercommunications un autre, le dispositif éventuel de centralisation des appels, un troisième. Le conflit des intermédiaires fait partie des conflits d'acteurs.

Nous nous plaisons ici à mentionner que F. Tosquelles rappelait que le rôle du pédagogue trouve son origine dans le rôle de « porteur » et de « transporteur » de l'enfant dans le réseau vécu par lui. A condition de ne pas entendre le rôle de « transporteur » dans la version du « ramassage de car », et d'y inclure toutes les significations qui concernent toutes les émotions possibles (être transporté de colère, de plaisir), si ce n'est les connotations de transfert...

Nous ne pouvons que conclure que si l'enjeu du métier d'éducateur comme agent institutionnel est abordé du point de la sociologie des conventions, ceci implique :

- que soient définies les conditions d'une compatibilité possible des mondes qu'il convient dans l'institution d'habiter ;
- que la responsabilité et les prérogatives des différents acteurs ne soient pas enfouies dans des versions officielles non réelles (qui a le pouvoir de peser sur les compromis nécessaires ?) ;
- qu'un relevé des différents « intermédiaires » qui jouent un rôle dans ces compromis et qu'un examen de leurs relations soient réalisés avec soin.

Notons que les deux dernières questions ne peuvent être traitées de manière générale : les réponses diffèrent sans doute d'une institution à l'autre.

Par contre, la première est peut-être davantage susceptible de trouver une réponse plus globale, valable au moins pour une partie des établissements qui entrent dans la catégorie « service d'accueil de jour pour adultes ».

La forme « accueil de jour » semble en effet impliquer par définition que l'institution se voie comme faisant partie d'un « combinat d'institutions ».

Tosquelles avait décrit la logique d'un tel combinat comme suit :

« On est toujours membre de plusieurs institutions à la fois et alternativement. On fréquente avec régularité, avec plaisir, avec espoir et déceptions, diverses institutions ; c'est-à-dire on fréquente à la fois l'espace institué d'origine, l'espace familial, et la chaîne d'institutions de son au-delà concret ; celle par exemple qui relie la maison voisine ou la plus lointaine, avec la chaîne institutionnelle que le coiffeur du coin forme avec la gare, le théâtre ou le cinéma. On peut dire que **le passage d'un espace à l'autre joue dans le processus de « récréation » singulière permanente en chacun, autant que les échanges attendus, voire facilités dans les espaces institutionnels concrets.** »¹¹

Le monde civique sera probablement prioritairement mobilisé pour poser que ce combinat qui donne une importance première au « passage d'un espace à l'autre » implique des transactions entre acteurs construites selon un principe d'égalité entre eux.

Ces transactions pourront être tentées au nom de l'engagement commun de toutes les parties au profit des droits du sujet.

11 F. Tosquelles, « Revenons sur la notion d'institution », in J. Oury, F. Guattari, F. Tosquelles, *Pratique de l'institutionnel et politique*, Paris, Matrice, 1985, p. 133.

On peut entendre par là

- une version défensive : le bénéficiaire ne peut être traité comme un objet, il doit être considéré comme un égal ;
- et une version offensive : il s'agit, notamment par des tentatives de recréation, d'ouvrir des espaces de choix et des devenir en travaillant sur les interrelations dans lesquelles est immergé le « ministère des relations extérieures de l'individu » - c'est ainsi que Tosquelles définit son cerveau.

Ce sont ces espaces de choix et ces devenir éventuels qui pourront incarner une version possible des connexions propres au monde du projet ; celles-ci seront recherchées entre partenaires de la situation, unis par leur engagement de type civique.

C'est au service de l'émergence de ces connexions possibles et jamais garanties que sera mobilisé le monde de l'inspiration chez les éducateurs.

Le monde industriel pourra les soutenir via l'investissement dans des groupes de recherche internes à l'institution, sans idolâtrie des outils, comme nous l'avons vu, mais via un programme de recherche qui peut être assez précis.

Nous parlons bien de recherche et non d'une logique programmatique fantasmant la maîtrise.

Une telle configuration nous paraîtrait de nature à assurer une complémentarité des mondes et à rechercher un équilibre entre agents et institution dans la production de leur compatibilité, des compromis qu'elle suppose et de l'amplification du travail éducatif qu'elle permettrait.



Pour citer cette analyse

Jean Blairon, « Educateur, un métier situé dans plusieurs mondes ? », *Intermag.be*, analyses et études en éducation permanente, RTA asbl, avril 2016, URL : www.intermag.be/559